

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET LA PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT SAIN

SYNTHÈSE DU PROCESSUS POUR LE PERSONNEL ET LES ÉTUDIANTS ACTUELS ET PASSÉS

INCONFORT, PROBLÈME OU QUESTIONNEMENT

Vous vivez une situation inconfortable avec un membre de la collectivité et souhaitez en discuter et obtenir conseil de manière confidentielle avec une spécialiste en gestion des différends?



Veillez communiquer avec **Caroline Lemay**, une ressource externe spécialisée, désignée par l'ÉNT.
514.716.6468
info@omega-ombs.ca

DEMANDES INFORMELLES

DEMANDE FORMELLE

OPTION **1**

ÉCOUTE ET CONSEILS

Discutez de la situation et de vos options avec l'Ombudsperson. Abordez la situation problématique de manière proactive.

OPTION **2**

ACCOMPAGNEMENT

Bénéficiez de la présence de l'Ombudsperson pour vous aider à dénouer l'impasse de manière sécurisante par le dialogue avec la personne impliquée, lorsque les conditions sont réunies.

OPTION **3**

PLAINTE FORMELLE

Vos tentatives de résoudre le différend ont échoué? Pour régler le litige de manière formelle, veuillez remplir le formulaire de plainte.

L'Ombudsperson informe la direction générale et recommande une enquête de recevabilité.

Si la plainte s'avère fondée, une enquête administrative est initiée. La partie mise en cause est informée et bénéficie des principes de justice naturelle.

L'Ombudsperson prépare un rapport d'enquête qui évalue les faits fondant la plainte et transmet le rapport à la direction générale.


ÉVALUATION
ET RECOMMANDATIONS


RAPPORT D'ENQUÊTE,
RÉSULTATS, DÉCISION ET
MESURES
CORRECTIVES